

**ENTREPRISES**

# La SEDI : 70 ans au plus près des collectivités

Si en 2016, la société SEDI (Société d'édition et de distribution d'imprimés) fête ses 70 ans, à seulement deux ans d'intervalle du *Républicain d'Uzès*, ce n'est pas un hasard. Henri Peladan, imprimeur et fondateur de notre journal, a prêté en 1946 ses machines à Claude Bervillé, créateur de la SEDI pour lui permettre d'imprimer ses premiers documents. Depuis, le «Petit Poucet» est devenu l'interlocuteur privilégié des collectivités. En 2003, le fils du fondateur, Roland Bervillé, a pris les commandes. Interview du patron d'une des plus grosses entreprises d'Uzès, qui permet à la ville de rayonner au niveau national.

**Quel a été votre parcours au sein de la SEDI, fondée par votre père ?**

Après mes études de commerce dans les années 90, j'ai intégré l'entreprise et gravi les échelons. En 2003, j'ai racheté l'ensemble des parts. Je suis depuis le propriétaire et l'animateur du groupe. J'ai vu l'entreprise évoluer. J'avais 27 ans quand j'ai intégré la SEDI, j'en ai aujourd'hui 50. Tous les cadres historiques qui ont contribué à ma formation sont partis à la retraite. J'ai donc renouvelé les cadres. Je suis content d'être entouré de gens diplômés et performants, qui apportent leur vision des choses, leur fraîcheur.



À la tête de la SEDI, Roland Bervillé privilégie le made in France.

**Comment a évolué l'entreprise ?**

Quand j'étais gamin ici (chemin de Saint Génès, ndlr), c'était entouré de champs. Désormais, tout est loti. Nous sommes très attentifs à l'environnement. Nous avons modifié notre mode de fonctionnement afin de diminuer le nombre de semi-remorques. Notre imprimerie émet zéro polluants, nous n'utilisons que du papier recyclé ou issu de forêts gérées.

**Quelles valeurs vous a transmises votre père ?**

Les notions de bon sens, de sérieux, de travail... Je regarde à la fois loin devant et dans le détail. Il faut toujours se poser la question de savoir pourquoi on fait telle chose et pourquoi on la fait comme cela. Je regarde beaucoup les chiffres.

**La SEDI, en chiffres, cela donne quoi ?**

Nous employons une centaine de personnes à Uzès et environ 45 VRP dans toute la France. Sur une année donnée, nous travaillons avec environ 25 000 mairies, sur un marché franco-français. Pour les DOM-TOM, le fonctionnement est différent. Nous avons des partenaires sur place.

Tous domaines confondus, nous comptons plus de 40 000 références. Toutes ne sont pas en stock, bien entendu, mais elles sont disponibles. Il ne s'agit pas d'être dans la course aux volumes, mais de coller le plus possible aux attentes des clients.

**Plusieurs sociétés gravitent autour de la SEDI.**

Oui. Il y a la papeterie du Val d'Eure (fourniture d'imprimés et d'articles de papeterie pour l'enseignement), VEGA (imprimerie indépendante, sous-traitant intégré au groupe), ADIC Informatique (développement de logiciels pour les collectivités en matière par exemple d'urbanisme, d'état civil, de gestion des cimetières...) et ADIC Reliure (reliure et restauration de registres communaux). Depuis le mois d'août, cette activité a quitté Blauzac pour s'installer à Uzès, dans des locaux refaits à neuf. Pour l'anecdote, une partie des locaux accueille un dojo de karaté et d'aïkido.

**Quel est votre plus gros secteur d'activité ?**

C'est l'équipement. Tout ce qui est mobilier urbain, matériel électoral, les colliers, les écharpes de maire... Dernièrement, le maire d'Uzès nous a sollicités pour réaliser des clous en bronze et laiton (à l'effigie de la ville, ndlr) qui ont permis de délimiter les terrasses. On met un point d'honneur à ce que ces produits soient fabriqués en France. Quand je vois un concurrent qui fait fabriquer des livrets de famille en Hongrie, alors qu'il s'agit du symbole de l'administration française... Nous, on peut dire que nos livrets de famille sont réalisés à Uzès, dans le Gard, en France ! De même, je suis assez fier de pouvoir imprimer sur des presses numériques françaises.

**Quelle est la part des produits proposés sur catalogue que vous ne fabriquez pas vous-même ?**

Environ 50 %. Pour les feux d'artifice, par exemple, il n'y a plus de fabricant en France. Nous faisons venir des pièces de Chine et d'Espagne qui sont ensuite conditionnées en France sur notre site Seveso situé dans le centre du pays. Une partie de l'équipement vient de nos sous-traitants, devenus des partenaires au fil du temps. Exemple avec *Harmony*, à Alès, qui réalise le mobilier des collectivités.

**De plus en plus de documents sont dématérialisés. Comment la SEDI s'adapte-t-elle ?**

Un chef d'entreprise raisonne toujours en regardant à la fois les menaces et les opportunités. Cette situation peut être aussi déstabilisante pour nos concurrents et nous apporter des parts de marché supplémentaires. Nous sommes sur un marché de spécialistes. Au niveau des mairies, la SEDI est la plus présente et la plus réactive. Il faut s'adapter. Nous avons renouvelé notre parc d'impression pour passer du offset au numérique, pour des solutions clés en mains, réactives.

Nous avons développé un site internet il y a dix ans, ouvert à tous, y compris aux particuliers ([www.sedi-equipement.fr](http://www.sedi-equipement.fr)), qui représente 10 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Nous proposons également un site «web to print» pour l'enseignement, que nous développons pour tout public. Concrètement, le client n'a plus qu'à déposer en ligne les fichiers

à imprimer. Nous proposons aussi une collection d'ouvrages juridiques depuis environ trois ans, par exemple le code électoral, imprimé en plusieurs milliers d'exemplaires. Nous avons une équipe de juristes en contact avec les ministères. Nous sommes la courroie de transmission. Tout ce qui est voté, décrété, doit être traduit sur des supports pour les collectivités.

**Qu'est-ce qui vous différencie de poids lourds du secteur, comme Dalloz® ?**

Nous sommes acheteurs et revendeurs de leurs ouvrages. Mais l'avantage de développer nos propres supports, c'est de pouvoir maîtriser la production. Cela a un intérêt économique pour nous, nous sommes plus compétitifs. Nos codes sont un peu moins complets au niveau des cas de jurisprudence (on retient les plus pregnants), mais totalement à jour.

**Avez-vous prévu un événement pour les 70 ans ?**

Ce sera en interne. Nous accueillerons nos forces de vente en fin d'année. Des courriers vont être envoyés à toutes les mairies du Gard pour souligner cet anniversaire.

**À l'avenir, il est prévu que la zone artisanale du Mas de Mèze à Uzès se développe pour accueillir de nouvelles entreprises. Envisagez-vous un déménagement ?**

Ce n'est pas à l'ordre du jour.

Propos recueillis par Christophe Gazzano